

Les *Pavillons infos*

N°83 - Février 2013 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

Ouverture de l'école Jules Verne





Etablissements

**Saint-Georges
VOUAUX**

Particuliers
et professionnels

FABRIQUE DE CLOTURE - SERRURERIE - AUTOMATISME

GRILLES & PORTES - RAMPES - FER FORGES - FERMETURE DE RESIDENCE

CONTROLE D'ACCES

☎ 01 48 48 12 66 ☎ 01 48 49 36 75

etsvouaux@yahoo.fr



S.A.R.L. ETS VOUAUX-SAINT GEORGES, 66-68 allée Montmartre, 93320 LES PAVILLONS-sous-BOIS

Capital 8 000 € - RCS BOBIGNY B 352 855 449 - SIRET : 352 855 449 00018 - APE : 2593 Z - TVA CEE FR 24 352 855 449



Existe depuis 1989

IMPERIAL ESPACE



Installation d'antennes télévisions hertziennes et satellites en milieu collectif et individuel

Partenaire Canal+/CanalSat et Orange

Motorisation de portes de garage, portails et volets

13, allée de la Pompe - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

01 48 61 30 48



Pour votre publicité,
contactez la Mairie
Tél. : 01 48 02 75 60



**PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE**

A votre service depuis 1981

Boutique espace conseil Dolce Vita de Gaz de France

PGN - PGP - Professionnel Maintenance Gaz

Qualisol

11, avenue Albert-Thomas - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Tél 01 48 49 93 07 - Fax 01 48 48 07 77

Site : www.hugelsarl.fr - E.mail : hugel.sarl@wanadoo.fr

sommaire

Allo Monsieur le Maire

 **01 48 02 75 94**

Philippe DALLIER

E N D I R E C T

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous à la mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. le Sénateur-Maire - Tél. : 01 48 02 75 04

M. le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous

Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI :1^{er} Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires (3-11ans),
Conseillère générale

Yvon ANATCHKOV :2^e Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments

Jacqueline DURAND :3^e Adjointe au Maire, déléguée à l'Action Sociale, au RSA et au Handicap

Jacques ANDRÉ :4^e Adjoint au Maire, délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement Economique
et à la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes

Annick GARTNER :5^e Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance, à la Santé et à la Dépendance

Marc SUJOL :6^e Adjoint au Maire, délégué à la Voirie et à l'Assainissement

Sophie DUBOSC :7^e Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)

Michel BRUAS :8^e Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et à la Rénovation Urbaine

Christine GAUTHIER :9^e Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Pro-
preté de la Ville

Serge CARBONNELLE : .Conseiller municipal délégué aux Finances

Serge DELRIEU :Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication

Guy CHAMPEAU :Conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies et aux Anciens Combattants

Martine CUMIN :Conseillère municipale déléguée aux Loisirs des Seniors

Gérard CHAUVET :Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Permanence :Le député **Daniel Goldberg** reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville
d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

Sur place : ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi,
(12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service Popu-
lation-Etat civil.

Par courrier à : M. le Sénateur-Maire (ou au service destinataire) - Hôtel de ville -
Place Charles-de-Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Par téléphone : 01 48 02 75 75

Par mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr

Consultez également le site internet de la ville : www.ville-pavillons-sous-bois.fr

Les
Pavillons infos

Ouverture
de l'école
Jules Verne



LES PAVILLONS-INFOS

*Magazine d'informations municipales de la ville
des Pavillons-sous-Bois - N° 83 février 2013
Tirage : 12 000 exemplaires*

Directeur de publication : Philippe Dallier

Rédaction, photos : service Communication :

Florence Gadroy, Yamina Ferrut, 01 48 02 75 81

Régie publicitaire : Carole Bernard - 01 48 02 75 60

Infographie-Impression : LNI Gennevilliers - 01 40 85 74 85

Distribution : ISA PLUS - Sevran cedex - 01 43 84 41 41

5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Vœux
- Ouverture de l'école
Jules Verne
- T4 : Non au tracé 4
- Conférence communale
de l'Education

15

ECHOS

18

CULTURE

24

ASSOCIATIONS

30

SPORTS

36

INFOS PRATIQUES

37

EXPRESSION

POLITIQUE

38

INFOS SERVICES



Administrateur de biens / syndic

19 allée de la Franche Comté,
BP 1 93320 Les Pavillons sous Bois

01 48 47 87 51

Courriel : syndicgidoin@gmail.com



Découvrez les offres exceptionnelles sur [syndic gidoin.fr](http://syndicgidoin.fr)



● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

ETS MANGERET SARL

01 48 48 32 68

ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES



TENUE DE ROUTE - LE SPECIALISTE

Société C.P.B.
Gérant : Alain LESUEUR

PNEUMATIQUES TOUTES MARQUES

CONTRÔLE ET RÉGLAGE TRAIN AVANT PAR ORDINATEUR
VULCANISATION - ROUES ALLIAGE - AMORTISSEUR - BATTERIES

2-4, av. Camille-Desmoulins - 6-8, av. Aristide-Briand - 93190 LIVRY-GARGAN

01 43 81 53 13

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage Shïa Tsu
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30



54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com



FORMATION - EMPLOI EN ENTREPRISE D'ENTRAÎNEMENT PÉDAGOGIQUE

PRÉPAREZ UN TITRE PROFESSIONNEL EN 1 AN OU VOTRE BTS EN 2 ANS

ADMINISTRATIF

- Agent Administratif
- Agent d'accueil et d'Information

SECRETARIAT

- Secrétaire - Assistante
- Assistante de Direction
- Assistante de Gestion

COMPTABLE

- Comptable Assistant
- Comptable Gestionnaire
- Gestionnaire de paie

VENDEUR

- Employé(e) de magasin
- Vendeur spécialisé en magasin
- Manager Univers Marchand
- Manager unité commerciale

COMMERCIAL

- Attaché(e) Commercial(e)
- Assistant(e) Commercial(e)
- Négociateur Technico-commercial

RESSOURCES HUMAINES

- Assistant(e) Ressources Humaines

RELATION CLIENT

- Conseiller Relation Client à distance
- Négociateur Relation Client

ALTER EGO FORM'ACTION
82/86 rue de l'Etoile
93000 BOBIGNY
Tél. : 01 57 14 48 79 - Fax : 01 57 14 45 19

recrutement@aeformation.com

VOTRE FORMATION PEUT ÊTRE FINANCÉE !
Centre de professionnalisation
FONDECIP
autres financements possibles
(nous contacter)

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS





Augmenter les impôts locaux : pour quoi faire ?

Depuis un moment déjà, lors de chaque débat budgétaire, l'opposition réclame une augmentation des impôts locaux.

Remarquons tout d'abord que, chez certains élus, cela semble un réflexe quasi congénital. C'est si simple... On lève le bras au conseil municipal et hop, c'est fait.

Pour ma part, je pense d'abord à ceux qui paient l'impôt. Nous traversons une crise sévère, les salaires et les retraites stagnent ou reculent, les impôts et les taxes pleuvent comme à Gravelotte en 1870, sans parler de l'envolée des prix de l'énergie, des carburants, des transports en commun.

Chose étrange, les mêmes qui réclament une augmentation des impôts locaux protestent contre le recul du pouvoir d'achat des Français. Allez y comprendre quelque chose !

Quelle est la situation budgétaire de notre commune ?

Après 17 années d'efforts, Pavillons figure parmi les bons élèves. Notre dette par habitant est de moitié inférieure à celle des villes comparables et nous dégageons un autofinancement de près de 4 millions d'euros. Rappelons qu'en 1995, après seulement 6 années de gestion par la gauche et 40% d'augmentation des impôts, nous empruntions pour rembourser notre dette. Un exploit.

Les élus de gauche, on les comprend, sont gênés aux entournures. Pensant que les Pavillonnais ont oublié leur calamiteuse gestion, ils me reprochent de faire « des économies de bout de chandelles » et affirment que nos investissements sont « au rabais ».

On peut m'accuser d'avoir des oursins dans les poches et de casser les pieds à tous les services municipaux afin qu'ils maîtrisent leur budget. J'assume pleinement, d'autant plus que ces poches ne sont pas les miennes, mais celles de tous les Pavillonnais.

Mais dire que notre conservatoire, l'aménagement des berges du canal, la crèche des petits voyageurs, le marché et la place de la Basoche, la rénovation de notre réseau d'assainissement et les bassins de rétention, la salle de sports Lino Ventura, l'école Robillard, l'extension de Monceau-Fontenoy, la péniche le Chat qui pêche, la rénovation de l'Espace des Arts, la nouvelle école Jules Verne, quoi d'autre encore, seraient des investissements au rabais, quelle mauvaise foi !

Dans les trois ans, nos recettes baisseront car les dotations de l'État vont diminuer sévèrement, comme le produit des taxes liées à la vente de biens immobiliers anciens. De plus, alors que Pavillons n'est pas une ville riche, nos recettes seront plus lourdement prélevées au titre de la péréquation financière avec les villes les plus pauvres. Mais nous savons aussi que l'installation de nouvelles entreprises et commerces au nord du canal nous amèneront des recettes. Nous devons donc être prudents.

Cependant, d'ici 2016, sans augmenter les impôts locaux ni la dette, nous pouvons financer la reconstruction de la halte-jeux, avec 10 places supplémentaires, une nouvelle crèche de 45 places, une nouvelle école maternelle de 12 classes, en lieu et place de Jean Macé, la transformation du collège Anatole France en école élémentaire de 15 classes, le nouveau DOJO, la rénovation du gymnase Léo Lagrange, la couverture de 2 courts de tennis, la rénovation de la piste d'athlétisme, d'un terrain de football, une nouvelle déchetterie et des travaux de voirie conséquents.

On peut me reprocher, dans cette longue liste, de ne trouver ni piscine, ni patinoire, ou nouvelle bibliothèque mais jamais, dans toute son histoire, notre ville n'a autant investi, d'abord pour les jeunes et pour les familles.

Pour moi, les impôts locaux ne seront jamais la première variable d'ajustement de notre budget, surtout en période de crise sévère où les Français ont déjà du mal à boucler leurs fins de mois.

Notre ville avance et se modernise, sans augmentation d'impôts. Qui peut s'en plaindre ?

Philippe DALLIER
Votre Maire

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux s'est tenue le jeudi 10 janvier 2013 à la Salle de Sports Lino Ventura où de nombreuses personnes s'étaient déplacées pour l'occasion. Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a présenté ses vœux à la population et est revenu au cours de son discours sur la réduction de la dette de la Ville, tout en illustrant ses propos par la projection de graphiques. Par la suite, il a évoqué les réalisations de 2012 aux Pavillons-sous-Bois, et particulièrement l'ouverture de l'école Jules Verne qui s'était déroulée quelques jours plus tôt.

Cette cérémonie des vœux s'est clôturée par la remise des médailles de la ville à Josette Chagneau, enseignante à l'Ecole Jean Macé, qui a fait valoir son droit à la retraite. Puis Philippe Dallier a souhaité remettre des médailles à des membres d'associations locales afin de les remercier de leur investissement : Danielle Rannou, de l'association des Arts de l'Aulnoye, Sylvie Pargamian du Cercle Philatélique, et à l'épouse d'Albert Cassard, membre des Reflets de l'Aulnoye décédé quelques semaines plus tôt.

Enfin, deux jeunes Pavillonnais ont été mis à l'honneur : Anthony Depachtère et Fabien Laporal qui se sont brillamment illustrés lors du concours "Les timbrés de l'orthographe". Anthony Depachtère en catégorie Cadets a reçu le Prix du Jury et Fabien Laporal a reçu le timbre de bronze en catégorie Juniors à l'issue de la finale, à laquelle 25.000 candidats avaient participé.

Fabien Laporal et Anthony Depachtère



Accueil des participants par Philippe Dallier, Sénateur-Maire et Katia Coppi, et Conseillère Générale



ux du Maire 2013



1^{ère} Adjointe au Maire



Danielle Rannou



Josette Chagneau



Sylvie Pargamian



Mme Cassard

Ouverture de l'école Jules Verne

Après 18 mois de travaux, l'école Jules Verne, située sur les bords du Canal a ouvert ses portes le lundi 7 janvier 2013.



Inauguration le samedi 26 janvier 2013



L'école en chiffres

- Surface construite : 5.000 m²
- Budget total : 13 millions d'euros
- Nombre de classes : 10 classes en élémentaire et 6 classes en maternelle

- 1 salle informatique
- 1 salle d'art plastique
- 1 bibliothèque
- 1 hémicycle
- 2 dortoirs
- 1 salle de motricité
- 2 cours équipées de structures de jeux
- 1 restaurant scolaire comprenant une cuisine de production et d'exportation



Ecole Jules Verne
Direction : Francine Renard
Coordonnées : 1-3, avenue
Georges Pompidou
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 47 09

CCAS : rendez-vous seniors

Les thés dansants

Le succès rencontré par la mise en place des thés dansants a conduit le CCAS à programmer de nouveaux rendez-vous, le dimanche après-midi, à la Salle Mozart. Une fois par mois, un orchestre accueille les participants de 14h à 18h. Tarif de l'entrée : 12€.

Rendez-vous 2013

- Dimanche 17 février
- Dimanche 17 mars
- Dimanche 21 avril
- Dimanche 5 mai
- Dimanche 16 juin

La sortie

Le 27 septembre, le CCAS propose aux seniors une sortie d'une journée à Montargis dans le Loiret. Cette

balade intitulée La Venise du Gâtinais comprendra la visite de la ville et de la maison de la Praline. Le déjeuner au fil des canaux permettra d'admirer le paysage.

Inscriptions au CCAS à partir du 2 mai 2013. Tarif en fonction des ressources.

Le voyage

Comme chaque année, un voyage est proposé aux seniors. Il se déroulera du 23 au 29 juin 2013, à l'île de Ré, au Bois Plage. Lors de ce séjour, plusieurs visites seront proposées : les marais salants, le phare de la Baleine, Ars en Ré, une escapade gourmande à Saint Martin, puis l'île d'Aix et la Rochelle.



Les inscriptions sont enregistrées depuis le 1^{er} février 2013 au CCAS. Tarif en fonction des ressources.

CCAS
Mairie annexe
Allée de Berlin
Tél. : 01 72 59 19 18

Environnement

Chaque année, le Sycotom transmet à chaque ville les résultats des évolutions des différents types de collecte. Cette année, la ville des Pavillons-sous-Bois affiche des résultats encourageants avec une diminution des quantités d'ordures ménagères et d'encombrants collectés. Des efforts restent à faire en ce qui concerne le tri : on constate, surtout, s'agissant des copropriétés, de moins bons résultats. La collecte du verre enregistre aussi une baisse des

apports volontaires. Nous vous rappelons que la Ville dispose de 19 bornes réparties sur tout le territoire.

La quantité de dépôts sauvages a de nouveau augmenté. Pour des raisons de salubrité publique et de sécurité, tout dépôt sauvage ou abandon d'ordures de quelque nature que ce soit, sur la voie publique ou sur des emplacements non prévus à cet effet, sont interdits. La loi prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 1.500€.



Déchets verts

La collecte des déchets verts en porte à porte reprendra le **mercredi 13 mars** pour le secteur 1 et le **jeudi 14 mars** pour le secteur 2. Des sacs de collecte sont à la disposition des Pavillonnais à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Bacs

Les bacs de collecte sont mis à disposition des Pavillonnais par la Ville. Si votre bac est cassé, vous pouvez contacter le service Environnement pour qu'il soit réparé ou changé. Nous vous rappelons que le nettoyage des bacs demeure à la charge des riverains.

Service Environnement
Tél. : 01 48 02 75 54

	Ratios 2010 Les Pavillons-sous-Bois (kg/an/par habitant)	Ratios 2011 Les Pavillons-sous-Bois (kg/an/par habitant)
Ordures ménagères	379,34	362,89
Encombrants	32,14	31,41
Dépôts sauvages	2,39	2,80
Emballages + journaux magazines	45,43	45,47
Verre	11,78	10,96
Déchets verts	32,24	29,08
Textiles	2,90	3,60
Déchèterie	21,54	29,54

Réunion Publique sur le débranchement du T4 : **NON au tracé 4**

Lundi 7 janvier 2013, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, avait convié la population à participer à une réunion publique contre le choix du tracé 4. Cette initiative était soutenue par Alain Calmat, Maire de Livry-Gargan et les associations de commerçants des secteurs de Chanzy, Victor-Hugo et la Basoche.

Plus de 600 personnes avaient répondu à l'invitation à l'Espace des Arts. Pendant plus de deux heures, toutes les parties présentes ont pu échanger autour de leur point de vue. Philippe Dallier a rappelé qu'il était favorable au désenclavement du plateau de Clichy-Montfermeil, mais fermement opposé au choix du tracé 4, techniquement difficile et coûteux, et aux conséquences dramatiques : saturation de la circulation, asphyxie des commerces, suppression de nombreuses places de stationnement...

Le but de cette réunion était de sensibiliser la population et de lui rap-

peler qu'il était primordial de retranscrire sur les registres de l'enquête publique les remarques sur ce projet.

L'enquête publique s'est clôturée le 24 janvier et la commission d'enquête dispose d'un mois pour communiquer son avis au STIF, le porteur

du projet. C'est seulement après cette étape que le STIF prendra sa décision. Au cas où le STIF opérerait pour la poursuite du projet, la Ville des Pavillons-sous-Bois, représentée par un cabinet d'avocats, envisagerait la solution d'une action en justice.



Le service Emploi et Insertion de la Ville

Le service Emploi et Insertion de la Ville offre un conseil aux entreprises, une aide à la création d'entreprise et un accompagnement à l'insertion.

L'accompagnement à l'insertion est uniquement réservé aux Pavillonnais et effectué grâce à trois structures :

- **pour les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans**, la Maison de l'Emploi propose une aide à la recherche de formation et d'emploi. Les Pavillonnais peuvent y trouver un accompagnement personnalisé dans la recherche d'emploi, une aide à la réalisation de CV et de lettres de motivation, un espace de recherche d'emploi en libre accès,
- **pour les bénéficiaires du RSA socle, en obligation de suivi**, la

Maison de l'Insertion intervient de manière multiple : aide au respect des obligations liées au RSA, aide aux démarches administratives, ouverture de droits, aide à la recherche de formation ou d'emploi, soutien moral.

- **pour les jeunes de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire**, l'antenne de la Mission Locale de Gagny / Villemomble / Les Pavillons-sous-Bois propose un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle.

Elle intervient autant dans l'aide administrative, le conseil et le soutien que dans la recherche de formation et d'emploi.

Chaque structure est spécialisée et peut proposer des solutions adaptées.

A noter : Depuis le 1^{er} janvier 2013, Valérie Tacq a pris en charge la responsabilité du service Emploi et Insertion.

Elle intervient aussi en tant que chargée de mission pour les clauses d'insertion du Programme de Rénovation Urbaine. Son bureau est basé à la Maison de l'Emploi.

**Maison de l'Emploi
Mission Locale**

**2 Bis allée Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 02 45 39**

Maison de l'Insertion

**81 allée Pierre-et-Marie-Curie
Tél. : 01 41 55 16 57**

Relais Assistantes Maternelles : réunions d'informations parents

A partir du mois de février 2013, le Relais Assistantes Maternelles organise un jeudi après-midi par mois (de 14h30 à 16h30), une réunion d'information Parents, futurs employeurs d'assistantes maternelles.

Ces réunions visent à accompagner les parents futurs employeurs, dans leurs démarches administratives, en lien avec le recrutement d'une assistante maternelle. Pendant ces ren-

contres, différents points importants seront abordés : la convention collective, les modalités de recrutement, ainsi que le mode de calcul du coût de ce type d'accueil.

Pour participer à ces réunions, il est nécessaire de s'inscrire en téléphonant au 01 48 47 18 17.

Calendrier réunions année 2013

21 février 2013
21 mars 2013



18 avril 2013
16 mai 2013
13 juin 2013
18 juillet 2013
29 août 2013
26 septembre 2013
24 octobre 2013
28 novembre 2013
19 décembre 2013

Centres de loisirs et restauration scolaire : inscriptions

Les enfants sont accueillis dans les centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires par des équipes diplômées. Chaque centre est géré par un directeur ou une directrice qui encadre l'équipe d'animateurs chargés d'organiser les activités journalières des enfants. Des sorties peuvent être organisées telles que la visite d'une ferme pédagogique, d'un zoo, une activité au bowling ou encore à la piscine, etc.

Horaires d'ouverture

Le matin, l'accueil se déroule entre 7h45 et 9h, puis débutent les activités ou s'organise le départ en sortie.

Le soir, les parents peuvent venir chercher leur enfant entre 17h et 19h.

Inscriptions

Attention : le nombre de places est limité.

Les inscriptions s'effectuent auprès du Service Enseignement Jeunesse et Sports selon le calendrier suivant :

• Votre enfant a fréquenté un centre de loisirs de la ville pendant l'année scolaire 2012/2013

Vous pourrez renouveler son inscription au centre de loisirs et à la restauration scolaire pour l'année 2013/2014 ainsi qu'aux vacances d'été 2013 aux dates suivantes :

- à partir du mardi 2 avril 2013 pour les écoles Fischer, Brossolette et Jules Verne,
- à partir du mardi 9 avril 2013 pour les écoles Fontenoy, Monceau et Robillard,
- à partir du mardi 16 avril 2013 pour les écoles Léopold et Jean Macé.

• Votre enfant n'était pas inscrit dans un centre de loisirs de la ville durant l'année scolaire 2012/2013

Vous pourrez procéder à son inscription au centre de loisirs pour les mercredis et à la restauration scolaire pour l'année 2013/2014 ainsi qu'aux vacances d'été 2013 aux dates suivantes :

- à partir du mardi 14 mai 2013 pour les écoles Fischer, Brossolette et Jules Verne,
- à partir du mardi 21 mai 2013 pour les écoles Fontenoy, Monceau et Robillard,
- à partir du mardi 28 mai 2013 pour les écoles Léopold et Jean Macé.

Pièces à fournir lors de l'inscription

- > Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (en cas de divorce, joindre la photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant).
- > Un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- > Les trois derniers bulletins de salaire des parents (le cas échéant dernier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales ; en cas de formation ou stage, fournir une convention ou une attestation).
- > Le numéro d'allocataire CAF.
- > Le carnet de santé de l'enfant (avec vaccination à jour) pour le centre de loisirs uniquement.

La Mairie des Pavillons-sous-Bois recherche actuellement :

des agents de surveillance pour encadrer la pause méridienne, de 12h à 13h25

Merci d'adresser vos CV et lettres de motivation à :

Monsieur le Sénateur-Maire - Mairie des Pavillons-sous-Bois
Place Charles-de-Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service Enfance : 01 48 02 45 51

Service Enseignement Jeunesse et Sports

Hôtel de ville-Bureau n°7

Tél. : 01 48 02 75 11

/26/30/31/51/73

Conférence communale de l'Éducation

Jeudi 20 décembre 2012 : Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a souhaité réunir les directeurs des écoles des Pavillons-sous-Bois, l'Inspectrice de circonscription, les représentants des associations de parents d'élèves et les associations intervenant dans les activités périscolaires afin d'évoquer la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire et dans un second temps, l'évolution de la carte scolaire.

Le projet de décret sur les rythmes scolaires, qui prévoit le retour à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2013, a une incidence directe sur les finances locales car le changement des emplois du temps se répercute sur les activités périscolaires. Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a donc évoqué les difficultés de mise en place de cette réforme, ainsi que son coût élevé qui devra être supporté par la collectivité. A l'issue des échanges, il a donc informé les participants qu'il demanderait au Conseil Municipal de



délibérer afin de solliciter une dérogation pour une mise en place à la rentrée 2014, comme le prévoit le texte.

Lors de la deuxième partie de la réunion, Philippe Dallier a présenté les différentes hypothèses de travail pour la création d'une nouvelle carte scolaire. Cette démarche est rendue nécessaire par l'accroissement des effectifs, mais aussi par la création de

l'école Jules Verne, qui vient d'ouvrir ses portes sur les bords du Canal, et par le futur déménagement de l'école Jean Macé dans les locaux actuels du collège Anatole France. Cette présentation avait pour but d'exposer les pistes de réflexion et de recueillir les avis de chacun. Le travail sur l'élaboration d'une nouvelle carte scolaire va se poursuivre et de prochains rendez-vous seront programmés.

Afin de garantir une place pour chaque élève scolarisé, **la ville des Pavillons-sous-Bois a mis en place une carte scolaire transitoire qui sera effective à la rentrée 2013** et appliquée à tout élève nouvellement inscrit.

Les rues suivantes, initialement rattachées au secteur des écoles Marguerite Léopold maternelle et Jean Macé élémentaire seront basculées sur le secteur du groupe scolaire Jules Verne :

Adresses

- Allée de l'Ami Léon
- Allée du Chat qui Pêche
- Allée du Colonel Fabien du 101 au 139 et du 92 au 122
- Allée de l'Enclos Fleury
- Allée Henri
- Allée Hippolyte Vincent
- Impasse des Mésanges
- Allée Monthyon du 33 au 89

Rues initialement rattachées au secteur des écoles Fontenoy et Monceau basculées vers le secteur du groupe scolaire Jules Verne :

Adresses

- Allée du Colonel Fabien du 141 au 171 et du 124 au 170

Il en sera de même de plusieurs rues initialement rattachées au secteur des écoles Fontenoy et Monceau basculées vers le secteur des écoles Marguerite Léopold maternelle et Jean Macé élémentaire.

Adresses

- Avenue A. Briand du 139 au 177 et du 134 au 212
- Allée des Arquebuses du 1 au 19 et du 2 au 16
- Allée des Archers du 1 au 11 et du 2 au 16
- Allée de l'Avenir
- Allée des Boërs
- Allée du Clocher d'Aulnay
- Allée Deparcieux
- Allée Edouard Vaillant du 1 au 11 et du 2 au 10
- Allée Emile Zola du 1 au 7 et du 2 au 10
- Allée Krüger
- Impasse Monthyon
- Allée Monthyon du 1 au 31 et du 2 au 30
- Allée Olivier
- Allée Prétoria

SÉJOUR PRINTEMPS 2013

La ville des Pavillons-sous-Bois organise
un séjour pour les enfants de 6 à 12 ans,
du samedi 27 avril au samedi 4 mai 2013
(transport SNCF + autocar)
à Murat-Le-Quaire (Auvergne).*



Au programme :
4 séances
d'équitation,
acrobranche,
sports
collectifs,
grands jeux,
visite de la
chevrière
et veillées.

Le nombre de places étant limité, les préinscriptions seront enregistrées dès le :
mercredi 20 mars 2013
à 9h.

Les enfants n'ayant pas pu participer au séjour d'avril 2012 seront prioritaires.



Calcul du Quotient familial

= revenu brut global annuel divisé par 12 mois
divisé par le nombre de parts fiscales

QUOTIENT FAMILIAL (QF)	TARIF DU SÉJOUR Murat-Le-Quaire Du 27 avril au 4 mai 2013
QF jusqu'à 239 €	129 €
de 240 à 478 €	193,50 €
de 479 à 718 €	258 €
de 719 à 958 €	322,50 €
de 959 à 1 197 €	387 €
de 1 198 à 1 437 €	451,50 €
de 1 438 à 1 677 €	516 €
de 1 678 à 1 917 €	580,50 €
Plus de 1 917 €	612,75 €

Si vous ne présentez pas votre dernier avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Contact :
Service Enseignement-Jeunesse
Bureau n°7-Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 31



Conseils municipaux

Extraits des principales délibérations des Conseils Municipaux du 17 décembre et du 21 janvier.

17 décembre 2012

Acquisition

La Ville a eu connaissance de la mise en vente d'un bien situé 15 allée Louis Calmanovic. Cette parcelle d'une surface de 547m² est située à côté des ateliers municipaux et en face de l'école Marguerite Léopold. Le Conseil municipal a approuvé cette acquisition pour un montant de 240.000 €.

32 votants – à l'UNANIMITE

Conventions

Dans le cadre du développement des structures petite enfance, la Ville a décidé de transférer le multi-accueil Georges Pompidou au 66-70 avenue Aristide-Briand et de créer 10 places supplémentaires. Ce projet a reçu un avis positif de la CAF, permettant ainsi à la Ville d'obtenir une subvention d'un montant total de 333.212 €.

Deux conventions doivent donc être signées afin de convenir des modalités.

32 votants – à l'UNANIMITE

21 janvier 2013

Accueil collectif

La ville des Pavillons-sous-Bois souhaite accroître et améliorer l'offre d'accueil des jeunes enfants en créant une nouvelle structure. Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet ANRU et sera localisé avenue Georgette Bach, dans l'ancien bâtiment de la Colonie de la Villette.

Afin de mener à bien ce projet, la Ville doit solliciter des aides financières au niveau national et départemental.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter le recours à l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales, du Département ou tout autre financeur potentiel.

32 votants – à l'UNANIMITE

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014

La réforme des rythmes scolaires conduite par le Ministère de l'Éducation nationale doit entrer en application à la rentrée scolaire 2013.

Il est nécessaire d'organiser au mieux la mise en place de cette réforme et d'étudier en concertation avec l'ensemble des partenaires les différentes propositions afin de retenir la plus adaptée à la situation locale.

Aujourd'hui, les taux d'encadrement de ce nouveau temps périscolaire ne sont pas précisés dans le projet de décret présenté à la Commission Consultative d'Évaluation des Normes (CCEN).

L'impact financier sur les collectivités n'a pas été évalué précisément et les critères d'éligibilité au fonds de financement ne sont pas clairement définis. Compte tenu de ces éléments, la Commission Consultative d'Évaluation des Normes (CCEN) a exprimé un avis défavorable le 11 janvier 2013, ainsi que les Directeurs d'école des Pavillons-sous-Bois lors de la Conférence Communale de l'Éducation du 20 décembre 2012.

Ainsi, pour l'ensemble de ces motifs, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale la possibilité de déroger au calendrier et de repousser la mise en œuvre de la réforme d'un an, afin de mener à bien la concertation avec l'ensemble des partenaires.

32 votants – à la Majorité

30 Pour (la Majorité - MoDem – 1 Front de Gauche) – 2 Contre (2 PS)

Révision des périmètres scolaires pour la rentrée 2013

Depuis plusieurs années, la Ville constate une augmentation régulière du nombre d'enfants à scolariser sur le territoire en raison de l'accroissement des naissances, d'un rajeunissement de la population et de la réalisation de plusieurs programmes immobiliers et de l'ouverture de la nouvelle école Jules Verne, d'une capacité d'accueil de 16 classes.

Compte-tenu de cette situation, il est indispensable de modifier les périmètres scolaires afin d'assurer une meilleure répartition des effectifs sur l'ensemble du territoire de la commune pour la rentrée scolaire 2013.

32 votants – à la Majorité

30 Pour (la Majorité - MoDem - 1 Front de Gauche) – 2 abstentions (2 PS)

Vœu du Conseil municipal contre le choix du tracé 4

Le tracé retenu par la Région Ile-de-France et le Syndicat des Transports prévoit un point de départ à la Gare de Gargan impliquant sa démolition

ainsi que le passage du tramway au milieu de la Place Oissery-Forfry.

Ce choix a comme impacts majeurs :

- la suppression de 272 places de stationnement, ce qui pénalisera très fortement la fréquentation des commerces,
- la modification du sens de circulation de l'avenue de Chanzy, depuis la gare jusqu'à l'allée Paul Lafargue,
- la modification des sens de circulation de certaines allées dans le secteur de La Basoche, et sa saturation, conséquence de la saturation du secteur de la gare et du report des véhicules sur l'avenue Jean-Jaurès.

L'étude des impacts et des mesures compensatoires en matière de circulation et de stationnement apparaît très insuffisante.

La Ville est également concernée par le projet de création, sur l'ex-RN3 d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service, le T Zen 3, qui devrait, lui aussi, trouver son terminus à la Gare de Gargan.

A ce jour, aucune étude disponible, tant auprès du Conseil général de Seine-Saint-Denis, qui porte le projet de T Zen 3 qu'auprès du STIF, en charge du débranchement du T4, ne vient démontrer que ces 2 projets sont inséparables, concomitamment, dans le même tissu urbain, sans provoquer un engorgement généralisé de cette très importante zone commerciale.

Tout en réaffirmant son attachement à l'amélioration des transports en commun dans notre secteur, la Ville s'oppose au choix retenu du tracé n°4 qui ne tient pas compte des données locales.

Le Conseil Municipal des Pavillons-sous-Bois, réuni en séance ordinaire le lundi 21 janvier 2013, exprime son opposition au choix du tracé n°4.

Il propose que la prolongation du T Zen 3 jusqu'à Clichy-Montfermeil soit la solution retenue afin de désenclaver le plateau.

32 votants – à la Majorité

29 Pour (la Majorité - MoDem) – 2 Contre (2 PS) – 1 abstention (1 Front de Gauche)

Conseil Municipal

Lundi 25 mars à 20 h
Vote du budget primitif

Salle des Mariages

Les animations de Noël aux Pavillons-sous-Bois

Les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion de se retrouver et de partager de bons moments. Afin de transmettre cet esprit de Noël, le Comité des fêtes et les associations de commerçants de la ville avaient organisé de nombreuses manifestations pour petits et grands. Retour en images...



Centième anniversaire

Madame Geneviève Gava a fêté son centième anniversaire, entourée de sa famille et de ses amis, en présence de Philippe Dallier, Sénateur-Maire, et Jacqueline Durand, adjointe au Maire.

Certains Pavillonnais l'ont probablement connue lorsqu'elle était boulangère à la Basoche dans les années 50. Nous lui présentons tous nos vœux de bonne santé.



Jean Beaudouin médaillé des porte-drapeaux

Né le 3 mars 1921, dans les Vosges, Jean Beaudouin aujourd'hui Pavillonnais, s'est engagé dès l'âge de 18 ans dans la marine et a fait ses classes sur le cuirassé Courbet comme canonnière pointeur. Puis, il est successivement affecté sur le cuirassé Lorraine et le croiseur Gloire où il participe à de nombreuses missions. De retour en 1945, il s'implique dans la vie associative locale. Porte-

drapeaux depuis 1980 au sein des ACPG CATM, il a reçu de Philippe Dallier, Sénateur-Maire, le diplôme et la médaille d'Or des porte-drapeaux lors des commémorations du 11 novembre. Cette décoration vient compléter les multiples distinctions qui ornent le revers de sa veste : médaille du Combattant, Croix du Combattant, Croix du Combattant volontaire et Croix du Combattant de l'Europe.



Commémorations

Samedi 17 novembre 2012 : inauguration du Mémorial à Bobigny

Une cérémonie a été organisée à Bobigny pour inaugurer le Mémorial Départemental des morts pour la France en Afrique du Nord de 1952 à 1962, en présence de Jean Beckerich, Président du Comité du Mémorial, des élus de la Seine-Saint-Denis et de Christian Lambert, Préfet. Une délégation d'élus des Pavillons-sous-Bois, accompagnés des représentants des associations patriotiques ont, eux aussi, participé à l'inauguration. Rappelons que la ville des Pavillons-sous-Bois a soutenu ce projet de mémorial en votant une subvention exceptionnelle.

Mercredi 5 décembre 2012 : commémorations

Après avoir participé, dans l'après-midi, à la Préfecture à la Commémoration en Hommage aux Morts en Algérie, en Tunisie et au Maroc, les élus des Pavillons-sous-Bois, entourés des associations patriotiques, ont à leur tour commémoré l'événement à l'ancien cimetière des Pavillons-sous-Bois. Cette année, cette cérémonie s'est déroulée en présence d'une quinzaine de jeunes Cadets de l'opération « Laissez-les servir » de l'association des Officiers de réserve de la Seine-Saint-Denis, dirigés par le Capitaine Abdoulhoussem et par le chef de bataillon Berthenet.



Le cercle d

A tous les bibliophiles, à tous les amateurs de bons livres, fertile en lectures et rich

Barbe Bleue - Amélie Nothomb - éditions Albin Michel



Infatigable, inaltérable Amélie Nothomb, qui, à chaque rentrée littéraire, depuis 20 ans présente un roman qui figure parmi les meilleures ventes.

L'année 2012 n'échappe pas à la tradition. Barbe Bleue, inspiré du conte éponyme de Charles Perrault, nous entraîne dans un hôtel particulier du 7^{ème} arrondissement de Paris où une chambre de 40m² avec salle de bains et accès à la cuisine est proposée à la colocation pour un loyer de 500 euros.

Que cache cette offre miraculeuse qui attire seulement des candidates, quand on sait que les huit locataires précédentes toutes jeunes et jolies ont disparu ?

Cette variation moderne, née du cerveau boulimique d'écriture d'Amélie Nothomb parvient une fois de plus à nous surprendre et nous tenir en haleine jusqu'au point final.

Andrée Delacour

Certaines n'avaient jamais vu la mer - Julie Otsuka - éditions Phébus, littérature étrangère traduit de l'anglais (américain) par Carine Chichereau

« Nous avons de longs cheveux noirs et nous n'étions pas très grandes. Sur le bateau, nous nous interrogeons souvent : nous plairaient-ils ?... Nous avons pour la plupart de bonnes manières et nous étions d'une extrême politesse. »

Ce roman bref de cent quarante pages, écrit par une jeune Américaine d'origine japonaise, fait revivre une période méconnue et douloureuse de l'histoire des États-Unis. En 1919, un bateau s'éloigne des côtes japonaises et se dirige vers la Californie. A son bord, plusieurs dizaines de jeunes filles, toutes mariées par procuration à des Japonais travaillant aux USA. A leur arrivée à San Francisco, ces jeunes femmes, habitées par leur candeur, rencontreront pour la première fois les maris auxquels elles avaient tant rêvé : ce sont des paysans avec lesquels elles mèneront une vie misérable d'exilés. Exposées à des manifestations d'hostilité, elles affrontent de longues journées de travail et élèvent leurs enfants. Désormais, elles porteront des kimonos à la soie usée et aux couleurs défraîchies. Lorsque la deuxième guerre mondiale éclate, les familles japonaises, soupçonnées de trahison, sont déportées dans des camps d'internement tenus secrets. Dépouillées de tout, envoyées dans des zones désertiques, ces populations disparaissent. Noms et visages sombrent dans l'oubli.

La romancière s'est inspirée de témoignages et de nombreuses sources historiques. Son écriture sobre rappelle certains grands noms de la littérature, tandis que le mode de narration à la première personne du pluriel - « nous » - donne vie à une sorte d'être collectif, comparable au chœur des tragédies antiques. Ce roman émouvant, qui a une étrange résonance actuelle, a été considéré comme un chef-d'œuvre à sa publication. Il a reçu le prestigieux prix Pen Faulkner ; en France, le Prix Fémina étranger 2012 vient de lui être attribué.

Geneviève Neubig

Eloge de la gentillesse - Emmanuel Jaffelin - éditions François Bourin

La gentillesse, être gentil, ce comportement suscite de nos jours au mieux une ironie à peine déguisée, au pire un certain mépris. Le philosophe, Emmanuel Jaffelin, s'efforce donc, dans cet ouvrage, de redonner ses lettres de noblesse à la gentillesse. Noblesse est d'ailleurs le mot qui convient puisque la gentillesse vient du latin gens, qui signifiait "famille patricienne".

Mais, par la suite, le sens de ce mot a subi d'incroyables transformations, allant jusqu'à prendre une signification négative, les Gentils devinrent synonymes de nations barbares pour les Romains, puis de païens pour les Chrétiens. Il y eut ensuite le gentilhomme du Moyen-Age et de la Renaissance, avec un détour par le gentleman anglais, pour en arriver au sens actuel.

Au cours de cette recherche étymologique, l'auteur expose l'influence des idées de Platon ou de la théologie de Saint Thomas d'Aquin sur la signification du mot. Il confronte également la gentillesse aux grands systèmes moraux établis par Kant ou Descartes, pour conclure à la supériorité de celle-ci, grâce à sa facilité de mise en œuvre.

Il pense, en effet, que par son caractère de vertu mineure, la gentillesse pourra revivifier le tissu social et transformer le monde, sorte d'effet papillon dans le domaine moral, peut-être unique chance de survie de l'humanité. L'auteur prend ainsi le contrepied du surhomme de Nietzsche ou de la sainteté chrétienne, trop difficiles d'accès à ses yeux. Ce sera l'avènement d'un nouveau gentilhomme, mais cette aristocratie sera évanescence et éphémère, elle ne durera qu'un instant, le temps de se mettre au service d'autrui, le temps de cette caresse bienveillante qu'est la gentillesse.

Brigitte Slonski



es lecteurs

nous souhaitons une année 2013 sereine, heureuse, et de découvertes.

G.B.N



Le clan du Sorgho - Mo Yan - éditions Actes Sud

Cette histoire a lieu en 1939, en Chine, au milieu des champs de sorgho. Le sorgho est une céréale qui résiste particulièrement bien à la chaleur et la sécheresse. C'est le décor quotidien et la base de l'alimentation des paysans. Le mot « sorgho » apparaît presque à chaque page de ce court roman.

Avec les yeux d'un adolescent, l'auteur relate un épisode tragique de la lutte des paysans contre l'envahisseur japonais. Il évoque les traditions, l'ambiance, les sensations et les odeurs de la vie dans la campagne chinoise bouleversée par la violence des affrontements.

Mo Yan, de son vrai nom, Guan Moye, a reçu pour son œuvre le prix Nobel de littérature en 2012.

Sylvie Grenier



Littérature de jeunesse

Mardi maudit - Jérôme Lambert - éditions Neuf de l'Ecole des loisirs -

(94 pages). Lecture à partir de 10 ans.

C'est avec plaisir que nous retrouvons Lucien, le héros de J'aime pas le lundi. Voici que le mardi se présente pour lui comme un jour de mauvaise augure. Matin banal pourtant, mais méfions-nous des matins comme les autres, ce sont les pires, pense-t-il. Et tout va basculer dans la vie de ce collégien de 13 ans, en classe de 4^{ème} d'un certain collège Rosa Bonheur. Doté d'une imagination fertile et, au dire de sa grand-mère, très doué « pour se faire des noeuds dans le cerveau », Lucien voit dans cette néfaste journée se succéder des événements ravageurs pour sa vie d'adolescent.

Cela débute par un malentendu consécutif à une conversation avec son amoureuse, Fatou, propos qui lui font croire à une rupture inévitable. Cela continue par une fâcherie quasi définitive avec son ami d'enfance, Basile, alias Croûton. Cerise sur le gâteau : Mamie, soixante neuf ans, sa fantasque aïeule, annonce son mariage avec une espèce d'ancien hippie, alors que lui, qui n'a que 13 ans, voit déjà son avenir amoureux anéanti... Son imagination s'emballe : maniaque des listes (choses à faire ou à ne pas faire), il se replonge frénétiquement dans cette habitude et Racine étant au programme de français, il va jusqu'à s'exprimer en alexandrins !

Le lecteur suit avec jubilation le récit plein d'humour des tourments du jeune héros qui finit par se réconcilier avec ce deuxième jour de la semaine... Point n'est besoin de monstres et de fantastique pour une lecture distrayante, n'est-ce pas ?

Mireille Guilbert



Semaine de la langue française et de la Francophonie

Aux Pavillons-sous-Bois, ville partenaire de cette manifestation culturelle, une exposition d'affiches et de photos aura lieu dans la galerie Jean-Baptiste Claudot, **du 16 au 31 mars 2013**. Cette opération est coordonnée par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Le thème pittoresque, choisi pour l'édition 2013, met en valeur le rayonnement de la langue française : "dis-moi dix mots semés au loin". Comme chaque année, le photo club pavillonnais apportera une participation appréciée de tous.



Conservatoire municipal Hector Berlioz

Docteur Walter et Mister Bonn Dimanche 17 février 2013 à 17h Auditorium Hector Berlioz

Que se passe-t-il lorsqu'un instrument d'orchestre rencontre un soliste ? Jean-Marc Bonn et David Walter proposent un concert atypique où le son envoûtant du hautbois se mêle à la puissance du piano.

Ces deux artistes lauréats de concours internationaux vont interpréter un programme où les œuvres célèbres sont ponctuées de morceaux de choix transcrits spécialement pour l'occasion.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

*Il était une fois... Docteur Walter et Mister Bonn
Rencontre autour des œuvres et des artistes - 16h*

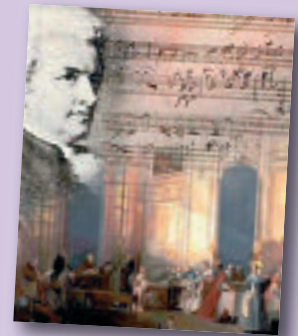
Mozart aux nues Dimanche 24 février 2013 à 17h Auditorium Hector Berlioz

Pour ce concert, une plongée dans l'univers singulier du divin Mozart vous est proposée. Cyprien Brod, violoniste, ancien élève du conservatoire à l'aube d'une grande carrière d'artiste, sera à la manœuvre pour jouer l'*Adagio K 261* ainsi que le *Rondo K 373* avec l'orchestre Sinfonietta. Le concerto pour flûte et orchestre en ré majeur sera magistralement interprété par Patrick Desreumaux, professeur au Conservatoire Hector Berlioz et soliste de l'orchestre de la

Garde Républicaine. Et pour finir, nous nous étourdirons aux sons de la *29^{ème} symphonie*, emportés par la nature même de cette œuvre, si douce et si impétueuse.

Cyprien Brod, violon
Patrick Desreumaux,
flûte traversière
Orchestre Sinfonietta
Frédéric Loisel, Direction

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)



*Il était une fois... Mozart aux nues
Rencontre autour des œuvres et des artistes - 16h*

Eternel Brésil Dimanche 24 mars 2013 à 17h Auditorium Hector Berlioz

La musique brésilienne est d'une grande richesse et diversité, notamment grâce à son triple héritage : amérindien, européen (essentiellement portugais) et africain. Bernard Michel a carte blanche pour nous concocter un itinéraire qui nous fera appréhender la musique de Villa-Lobos, celle de Jobim, celle de Gismonti, celle de Pernambuco et celle...de Bernard Michel. Accompagné par une flûte, et un percussionniste, *El trio del Guadalquivir*

saura nous convaincre que la musique brésilienne ne se limite pas à la samba ou à la bossa nova et qu'au Brésil, chaque région possède une tradition et une culture musicale qui lui est propre.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

*Il était une fois... Eternel Brésil
Rencontre autour des œuvres et des artistes - 16h*



Festival Voix Mêlées

Le festival Voix Mêlées, soutenu par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis et la Ville des Pavillons-sous-Bois, grandit encore et toujours. Il continue à mettre en valeur le potentiel artistique de notre Ville et de notre Département.

Cette année, le festival Voix mêlées se tiendra du 6 au 14 avril 2013. Concentré sur cinq journées, il fera ressortir la substantifique moelle des sons humains. Les pôles artistiques de la ville des Pavillons-sous-Bois seront mis à contribution. Les citoyens voyageront dans tous les sens du terme. Bien sûr, le centre de rayonnement du festival reste le Conservatoire Hector Berlioz, lieu qui mêle sensibilité, tradition et modernité, culture et pédagogie... L'art, en particulier la musique, est un moyen commun à tous de transmettre des connaissances, mais aussi de partager des instants.

• Cendrillon - opéra

Samedi 6 avril 2013 à 20h30

Auditorium Hector Berlioz

Cendrillon est un opéra en quatre actes et six tableaux, de type conte de fées, composé par Jules Massenet. Il s'agit d'une des compositions les plus charmantes du compositeur, qui connut, à ses débuts, un succès fulgurant,



engendrant pas moins de 50 représentations lors de sa première saison. Cet opéra, dont le livret est basé sur le conte Charles Perrault, est mis en scène par Nathalie Spinosi, joué par les élèves de la classe de chant lyrique du conservatoire et accompagné d'une pianiste.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

• Bali, ses rythmes et ses danses

Chant polyrythmique balinais

Samedi 13 avril 2013 à 20h30

Auditorium Hector Berlioz

Le Ketjak (prononcé "Ketchak") est une polyrythmie vocale à partir d'onomatopées et de percussions corporelles, originaire de Bali. Le ketjak est une cérémonie incantatoire destinée à détourner les esprits du mal.



Afin de vous familiariser avec cet univers, l'association *Les Musiques de l'Ebène* organise un stage autour des arts balinais avec les classes de danse contemporaine et de Maîtrise de la Voix du conservatoire.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

• Le Messie de G. F. Haendel

Mercredi 10 avril 2013 à 20h30

Eglise Notre Dame du Raincy

Le Messie (Messiah, HWV 56) est un oratorio composé en 1741 par Georg Friedrich Haendel. C'est une de ses œuvres les plus célèbres. Le Messiah est désormais considéré comme le chef-d'œuvre du genre oratorio.

Le texte réfère principalement à la résurrection du Messie et à la rédemption qu'elle opère : l'œuvre fut écrite pour le temps de Pâques et jouée pour la première fois lors de cette fête.



Ce concert sera interprété par l'orchestre Sinfonietta sous la direction de Frédéric Loisel accompagné des chorales d'Ile-de-France et de chanteurs de la classe de Chant lyrique du Conservatoire.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

• Jazz Brasil

Dimanche 7 avril 2013 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

Plusieurs combinaisons instrumentales permettent de mettre en évidence les différentes couleurs et styles de la musique du Brésil extrêmement riche en harmonie, en mélodies et en rythme.



Par des arrangements personnalisés et en utilisant des instruments acoustiques, *Lune et Soleil* fait revivre cette musique populaire en lui donnant des sonorités proches du classique. Une belle alchimie se dégage alors de ces sonorités chaudes et colorées.

Tout pour séduire les mélomanes avertis ou amateurs conquis par le talent de ces artistes.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

• Fables et opérettes

Dimanche 14 avril 2013 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

« La diva, c'est Aline Jalliet... Sa voix passe avec aisance du grand air à la chanson.

Tour à tour truculente et délicieusement naïve, coquette et sans façon, primesautière et affectée...

Philippe Robert, qui lui donne la réplique, n'a pas à rougir de sa voix. Il a également signé la mise en scène, inventive...

Son morceau de bravoure est, à coup sûr, une recette de dinde au whisky proprement hilarante...

Pascal Salmon, pianiste de jazz bien connu, sa rigueur, son sens du rythme et



des couleurs, sa musicalité font merveille.

Il va même oser quelques répliques, bien venues, et chanter

avec ses partenaires.» Jean-François Picaut;

« Un spectacle à déguster comme un bonbon qui - surprise ! - a plusieurs couches :

chant lyrique, poésie et recettes coquines dans la bouche des excellents comédiens ...

Le public est enchanté par tant de finesse et de classe, mélangées au loufoque et au saugrenu »

QUEST FRANCE 2007

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Cecas-Espace des Arts

SPECTACLES

Aladin, la lampe et les 1001 nuits



Ce spectacle destiné à toute la famille, mais également au jeune public (à partir de 5 ans), aura la performance d'allier le conte, la musique et le cinéma.

Vous connaissez sans doute l'histoire d'Aladin par cœur. Mais avez-vous déjà vu cette perle cinématographique qui date de 1917 ? Le film *Aladin et la lampe merveilleuse*, sera mis en musique par un jeune musicien contemporain, Pascal Morrow. Il nous fera découvrir tous les

aspects du violon sous la forme d'un concerto original et parfois improvisé, soutenu par deux autres artistes, un conteur percussionniste et un arrangeur.

Frottez la lampe magique et venez voyager avec nous dans une ambiance venue d'Orient !

Violon et alto, Pascal Morrow
Conte et percussions, David Guil
Arrangements et création assistée par ordinateur, Emmanuel Denis

Samedi 23 mars 2013 à 15h
Salle Philippe Noiret
Espace des Arts

(Placement libre – Réservation conseillée)

8 € (tout public)
5 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)
Durée : 45 min sans entracte

Jeremy Ferrari

Cours Florent, Cafés théâtres, c'est finalement chez Laurent Ruquier dans *On ne demande qu'à en rire* qu'il va montrer l'étendue de son talent. Percutant et provocateur, il nous offre sur un plateau son humour noir et cinglant dans un one-man-show corrosif et sans limites !

Politiquement incorrect, Jeremy Ferrari n'a pas peur de taper là où ça fait

Cet homme va trop loin !

mal et c'est bien ça qui nous fait jubiler...

Rendez-vous pour un moment humoristique, drôle et intelligent !

Samedi 30 mars 2013 à 20h30
Salle Philippe Noiret
Espace des Arts

(Places assises numérotées – Réservation conseillée)

35 € (tout public)
30 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)

Durée : 1h30 environ sans entracte



Carte blanche à Marcel Azzola

Pour cette soirée exceptionnelle, le CECAS-Espace des Arts invite le plus célèbre accordéoniste français, Marcel Azzola. Ce précurseur de l'accordéon jazz aux côtés de Michel Legrand ou Didier Lockwood, a acquis une grande notoriété en accompagnant les plus grands noms de la chanson française (Edith Piaf, Jacques Brel, Barbara ou encore Boris Vian) mais aussi en enregistrant une

centaine de musiques de film qui, par

sa participation mélodieuse, ont contribué aux succès des œuvres de Tati, Tavernier ou encore Lelouch.

Aujourd'hui, c'est pour nous livrer des moments choisis de sa carrière, tel un album de photos, que ce grand monsieur réunit sur scène, autour de lui, quelques-uns de ses amis. Au-delà des générations et des styles musicaux, Marcel Azzola vient partager avec nous de précieux instants de musique et de chanson, aussi que quelques anecdotes.

Tous ont répondu présent pour que l'on puisse dire, encore et toujours, « Chauffe Marcel » !

Marcel Azzola, accordéon
Lina Bossati, piano
Sylvain Luc, guitare
Diego Imbert, contrebasse
André Ceccarelli, batterie
Olivier Ker Ourio, harmonica
Daniel Mille, accordéon
Lionel Suarez, accordéon

Vendredi 19 avril 2013 à 20h30
Salle Philippe Noiret
Espace des Arts

(Places assises numérotées – Réservation conseillée)

29 € (tout public)
24 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)
Durée : 2h environ avec entracte





Soirée Ciné Jazz

Documentaire Michel Petrucciani et concert de Franck Avitabile

Vingt ans après la venue de Michel Petrucciani dans notre salle dans le cadre du Festival Banlieues Bleues, l'Espace des Arts a l'immense privilège de mettre à l'honneur ce pianiste incontournable. Pour l'occasion, nous vous proposons d'entrer dans son univers par la projection d'un documentaire de Michael Radford et d'un concert unique de Franck Avitabile.

Un mot sur le film

Passionné, génial, entier et amoureux de la vie, Michel Petrucciani était tout cela. Grâce à des témoignages émouvants et à des images d'archives inédites, Michael Radford évoque le parcours d'un artiste hors du commun qui voulait seulement «marcher sur la plage avec une femme à ses côtés»...

Un mot sur le concert de Franck Avitabile

Repéré par le célèbre pianiste, Franck Avitabile a travaillé aux côtés de Petrucciani lors de l'enregistrement d'un disque autour de Bud Powell. Avec des accords qui associent profondeur et transparence, Franck Avitabile rendra hommage au talent de Petrucciani dans un concert où la pulsion musicale de Michel et la personnalité intense de Franck donneront vie à leur collaboration.

Dimanche 26 mai 2013

Film Michel Petrucciani à 16h30

Durée : 1h42

Concert de Franck Avitabile à 18h30

Durée : 1h30 environ

Salle Philippe Noiret Espace des Arts

(Placement non numéroté - Réservation conseillée)

Cinéma et concert : 27 € (tout public)

22 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)

Concert seul : 23 € (tout public)

18 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)

Film seul : 6,60 € (tout public)

4,80 € (carte adhérent/fidélité, - de 18 ans)

Cinéma

UN CINEMA DE QUALITE POUR TOUS !

Bénéficiez des atouts de notre salle de cinéma ! Equipée depuis un an d'un projecteur numérique SONY 4K, elle offre une qualité d'image exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

CARTE DE CINEMA à 38 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINEMA

Tout public : 6,60 €

Carte adhérent/fidélité : 4,80 €

Senior, mercredi : 4,80 €

Enfant (-12 ans) : 3,80 €

Expositions

Nuit éclair - Céline Claret

Atravers les photographies mêlant le light painting, parfois le dessin, Céline Claret nous dévoile une partie sensible du corps. Membrane charnelle entre squelette et chair, l'ombre et la transparence se jouent, s'y perdent et semblent se mêler toujours un peu plus à l'œuvre.

Découvrez à l'occasion de cette exposition, une installation singulière où le dedans, le dehors, le devant, le derrière se combinent en se réappropriant l'espace.

La photographie délicate par ses jeux de clair obscur, aborde à la fois les enfermements et les libertés intérieurs qu'il tient à chacun de voir ou d'envisager dans ce que l'artiste nous propose.

Du 13 au 28 avril 2013

La galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts est ouverte tous les jours de 14h à 19h30.

Nocturnes les mercredis et samedis jusqu'à 22h. ENTREE LIBRE



INFOS PRATIQUES

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site internet : www.cecas.net

Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au samedi de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h

Pour recevoir la newsletter, envoyez un mail !



APJC

Club voyages et découvertes

Montmartre au musée de Montmartre. Exposition temporaire *Autour du chat noir*

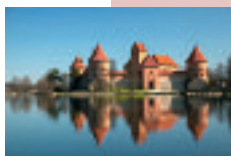
Jeudi 28 février 2013

Quartier Monceau - Batignolles (8^{ème}) - Jeudi 4 avril 2013

Journée au Parc des félins à Mesles (77) - Samedi 20 avril 2013

Visite guidée de Bruges - Samedi 23 mars - 79 €

Les Pays Baltes du 9 au 15 juin 2013



Soirée Ciné-trilogie

Public : jeunes/famille

Samedi 16 février 2013 à 18h

APJC, Le Bar'Ouf

L'APJC propose l'espace d'une soirée la trilogie que vous aurez choisie.

Pour cela, vous pourrez voter pour celle que vous souhaitez regarder.

Tarif : 2 €

L'hiver sous la table

Par la compagnie Glissandi

Public : tout public

Samedi 23 février 2013 à 20h30 - APJC, Le Bar'Ouf

C'est la crise. Mais Florence Michalon, jeune et séduisante traductrice fauchée, a trouvé une solution pour arrondir ses

fins de mois : louer le dessous de sa table de salon à Dragomir, immigré sans papier fraîchement débarqué d'Europe Centrale. Inconfortable alors, l'hiver sous la table ?

Tarif tout public : 7€ / Adhérent : 4€



Le coup de la cigogne

Comédie de Jean-Claude Islet

Adaptation et mise en scène de Sandra Lovisa et Jean-Pierre Laffon

Par la Compagnie Dard d'Art

Public : tout public

Samedi 2 mars 2013 à 20h30

APJC, Le Bar'Ouf

Vendredi 29 mars 2013 à 20h30

Conservatoire Hector Berlioz

Jacques Germont est un vrai rôle de première ; d'ailleurs, ce matin, à cause d'une dispute avec son supé-

rieur, il risque la pré-retraite. Alors qu'il rentre chez lui pour annoncer la mauvaise nouvelle à sa femme, elle aussi a une grande révélation à lui faire... Et si le passage de la cigogne venait apporter à Jacques un paquet qui allait chambouler sa vie et celle de ses proches...

Tarif tout public : 7€ / Adhérent : 4€

Balade orientale - Spectacle

Par les adhérents des ateliers danses orientales



Public : tout public

Samedi 6 avril 2013 à 20h30

Espace des Arts, salle Mozart

Tarif tout public : 9€

/ adhérent(e) : 6€

Country Fever 2 - Soirée dansante

Public : adultes

Samedi 13 avril 2013 à 20h

Espace des Arts, salle Mozart

Au programme : initiation à la danse country, bal et concert de Chris Michael.

Tarif tout public : 10€ / adhérent(e) : 8€

Tournois YU-GI-OH !

Public : jeunes/famille

Samedi 2 mars 2013 à 14h

APJC, Le Bar'Ouf

Pour permettre aux passionnés de se retrouver lors d'un événement convivial et ludique, l'APJC organise régulièrement des tournois.

Tarif : 4 €

CUISINE DU MONDE

Public : adolescents/adultes

Samedis 9 mars 2013 de 14h à 20h - APJC, Le Bar'Ouf

Venez découvrir des spécialités culinaires du monde entier en participant aux rencontres Cuisine du Monde.

LE CLUB ADO

Public : adolescents 11-14 ans / 14-17 ans

Du 2 au 8 mars 2013 - APJC

Un programme riche et varié d'activités avec des sorties sport et culture, ou pour simplement se retrouver entre copains. Les animations se déroulent soit à l'APJC, soit en extérieur.

L'APJC accueille aussi les jeunes toute l'année (hors vacances scolaires), le samedi de 14h à 18h pour les 11-14 ans les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 18h à 19h pour les 14-17 ans.

Renseignements auprès de Roman.

Echappées vertes

Public : tout public

Samedi 13 mars 2013 à 13h30

Parc du Sausset

Pour découvrir les espaces verts du département dans une ambiance conviviale et ludique, l'APJC vous propose un parcours sensitif à énigmes au parc départemental du Sausset à Aulnay-sous-Bois. Tarif : 1 €

Pâques et ses chocolats

Public : famille

Samedi 30 mars 2013 à 14h30

Après-midi Pâques et ses chocolats : chasse à l'œuf, maquillage, loisirs créatifs, goûter animé et d'autres surprises vous attendent !

Tarif tout public : 3 € / Carte adhérent(e) : 2 €

Tarif comprenant 1 entrée enfant de moins de 13 ans accompagné d'un adulte. Nombre de places limité.

Après-midi jeux

Public : tout public

Samedi 13 avril 2013 à 14h

APJC, Le Bar'Ouf

L'APJC organise un après-midi jeux de société.

APJC, informations

et billetterie :

01 48 02 07 79

23 allée Etienne-Dolet

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site : apjc.org/

Courriel : infos@apjc.org

Fête de la musique : **appel aux talents**

***Vous êtes Pavillonnais et vous jouez d'un instrument de musique et faites partie d'un groupe ?
Vous êtes techniquement autonome ?***

La Ville des Pavillons-sous-Bois organise des animations autour de la fête de la musique le vendredi 21 juin et vous propose de vous produire sur une scène libre.

Pour participer : faites parvenir un CD ou envoyez-nous un extrait en format numérique de votre prestation ou un lien myspace ainsi que la présentation de votre projet musical avant le lundi

18 mars 2013 par mail : conservatoire_psb@yahoo.fr ou par courrier au Conservatoire Hector Berlioz 77-79 allée Danielle-Casanova 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

**Vendredi
21 JUN 2013**

Grand salon du cinquantenaire des Reflets des Arts de l'Aulnoye

Cette année, 15 artistes renommés, nationaux et internationaux, ont fait une halte aux Pavillons-sous-Bois en novembre dernier, mêlant ainsi leurs œuvres à celles des adhérents de l'association : Jeanine Fontana peintre, invitée d'honneur en 2001, Serge Lavenant sculpteur, en 2010, Montagnana peintre, invité d'honneur en 1997, Paulette Gaeng pastelliste, en 2011,

Gisèle Simon fondatrice de l'association, Jacques Goupil peintre, invité d'honneur en 1995, Albert Cassard peintre, en 2008, Anne-Lan peintre sur soie, invitée d'honneur en 1991, Dominique Renault peintre, en 2002, Jacques de Pooter peintre, invité d'honneur en 2003, Roland Hersemeule sculpteur, en 2000, Michel Rousseaux peintre, en 2005, Danielle Rannou peintre, en 2007,

Édith Driffort peintre, en 1994 et Blanca Cantabrana pastelliste, en 2006.

C'est un événement tout à fait exceptionnel qui a contribué au succès du salon, nous les en remercions vivement.

Reflets des Arts de l'Aulnoye,
Mme Renault Dominique,
06 80 43 84 67, dreno@live.fr

Hommage à Albert Cassard

Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a rendu un hommage lors de la cérémonie des vœux à Albert Cassard, décédé il y a quelques semaines.

D'Albert Cassard, nous retiendrons son obsession à être toujours présent pour les autres.

Quand il exerçait sa profession d'infirmier psychiatrique, puis de surveillant-chef, il apportait à ses patients un intérêt personnalisé, les accompagnant avec son véhicule à des expositions, des séances théâtrales ou des concerts. Sa patience et son respect pour eux étaient tels qu'un jour il attendit 20 minutes l'un d'eux qui contemplait une peinture.

Il aimait aussi la musique et particulièrement la guitare classique qu'il a enseignée. Les murs des locaux l'ont incité à proposer des exposi-

tions avec des peintres qu'il connaissait grâce à sa participation à de nombreux salons depuis 1968. Observons la peinture d'Albert Cassard : il a toujours été intéressé par l'histoire de l'art, surtout des impressionnistes ; accompagnant ceux-ci, il recherchait une atmosphère personnelle. Dès lors une couleur s'imposa à lui, le vert, auquel il transmettait son message d'espoir pour plus de justice. Sa recherche personnelle passa par toutes les écoles d'expression : impressionnisme, expressionnisme, surréalisme, symbolisme et abstraction.

« *Albert, ton image demeure, soutenue par tous les artistes des associations et des salons auxquels tu participais ; notamment aux artistes français du Grand Palais à Paris,*

aux Pavillons-sous-Bois où tu étais toujours fidèle, à Gagny où tu as créé le salon annuel et à bien d'autres encore. Nous te remercions pour l'image que tu donnais avec Aline ta compagne, l'image du bonheur. »



Philippe Dallier et Albert Cassard

La péniche Le chat qui Pêche : réouverture

Depuis le 3 février, la péniche accueille de nouveau du public après avoir connu une interruption consacrée aux travaux d'aménagement, et principalement à l'installation de la climatisation. Tous les membres de l'association ont profité de cette interruption pour faire évoluer l'organisation afin de mieux répondre aux attentes du public, de plus en plus nombreux.

Programme de la saison :

- **Guinguettes** chaque dimanche de 14h à 18h.

- **Soirées à thèmes :**

Samedi 23 février de 21h à minuit : Groupe Sancocho, musique latine, afro-cubaine.

Possibilité de dîner à partir de 20h.

Vendredi 15 mars de 21h à minuit : Soirée celtique pour la Saint Patrick avec le groupe Christina Huet Celtet. Possibilité de dîner à partir de 20h.



Dimanche 21 avril de 12h à 19h :

Grande journée anniversaire de la péniche (2 ans).

Guinguette animée par Corinne Rousselet.

Animations et spectacles de rue pour enfants et adultes.

Petite restauration : moules frites, grillades, pizza, crêpes.

Pour toutes informations :

Tél. : 06 01 01 40 32 ou

01 48 02 15 22

Courriel :

[lapenichelechateaupeche@](mailto:lapenichelechateaupeche@laposte.net)

laposte.net

Site :

lechatquipeche-guinguette.com

Les rendez-vous du Photo Club Pavillonnais

Le Photo Club Pavillonnais sera en 2013 tout aussi présent qu'en 2012 pour exposer aux pavillonnais le travail de ses adhérents.

Le premier de ces rendez-vous se déroulera, en février, dans la péniche Le Chat qui Pêche avec une exposition sur le thème de la fête, comme l'y incite ce lieu très festif. Suivra en mars l'exposition à l'Espace des Arts

pendant la Semaine de la Langue Française, illustrant, cette année, *10 mots semés au loin*.

En avril, en partenariat avec le Festival du Cinéma Amateur, une petite exposition aura lieu à l'Espace des Arts à l'invitation du CECAS et de CINESCOPE.

Suivra en mai le grand rendez-vous de la Semaine de la Photo avec une exposition de plus de 600 photos (Salle Mozart) et un Festival de la Couleur (salle Philippe Noiret), véritable gala de la 3^{ème} image.

Enfin, avec le Festival Pavillons Jazz en juin, les membres de l'association proposeront quelques photos des artistes de jazz passés dans notre ville (et ailleurs).

Le Photo club participera également, fin juin, à la fête du Centenaire du SEP en contribuant à la préparation du concours photo qu'il organise pour l'occasion et en présentant leurs propres réalisations au cours de cette journée.

Le PCP espère donc rencontrer le public pavillonnais aussi souvent que possible sur de nombreux sujets photographiques et partager ses visions du monde (pavillonnais et au-delà) pour son plus grand plaisir.

En attendant ces rendez-vous, vous pouvez aussi retrouver les auteurs du PCP sur leur galerie : www.pbase.com/photoclubpavillonnais où plus de 4800 photos vous attendent, dont une nouvelle chaque jour.



Crédit photo : Christian Judei

Photo Club Pavillonnais
171 avenue Jean-Jaurès
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Séance tous les vendredis à partir de 21h.

web : www.pbase.com/photoclubpavillonnais
courriel :

contact@photo-club-pavillonnais.net

galerie : www.pbase.com/photoclubpavillonnais

ASP : accompagnement scolaire et sorties

L'ASP a ouvert ses portes pendant les vacances de fin d'année et a organisé des sorties. L'occasion pour chacun de s'évader et de profiter pleinement des animations.

Grâce aux chéquiers lecture offerts par la CAF, les enfants se sont rendus à la librairie des Pavillons-sous-Bois pour choisir des livres.

Les projets pour l'année 2013 :

- accompagnement scolaire,
- sorties les mercredis et pendant les vacances,
- déplacement de groupes à la librairie pour leur donner le goût à la lecture de livres,
- écriture du texte pour le concours du meilleur texte organisé par la CAF,
- préparation du spectacle de fin d'année scolaire, en juin.

L'association recherche toujours activement des personnes bénévoles pour aider les jeunes (accès possible tout au long de l'année). Si vous avez, ne serait-ce qu'une heure ou deux à leur consacrer, n'hésitez pas à contacter le président Gérard Auvray au 06 13 28 87 95.

Club Yvonne de Gaulle

Programme

Jeudi 21 février : bowling ; départ du club à 14h15.

Dimanche 24 février : cabaret des 2 Anes.

Mercredi 27 février à partir de 14h30 : bal à thème « vert ».

Du 1^{er} au 15 mars : exposition à la galerie Claudot des adhérents du club. Vernissage le 1^{er} mars à partir de 18h.

Vendredi 1^{er} mars : au club à 15h, après-midi Connaissances « Nos années Télé ».

Jeudi 7 mars : soirée Normande repas convivial suivi d'une soirée dansante.

Vendredi 15 mars : effervescence et danse ; départ à 8h30 du club. Visite guidée des caves de Champagne ; déjeuner et après-midi dansant.

Mardi 19 mars : goûter breton au club : film et dégustation.

Jeudi 21 mars : atelier floral.

Samedi 23 mars : théâtre des nouveautés *Cher Trésor*. Pièce de théâtre mise en scène par Francis Weber, avec Gérard Jugnot.



Mercredi 27 mars : soirée bowling.

Jeudi 4 avril : étape nature et gourmande en Haute-Somme.

Vendredi 5 avril : Loto à 15h au Club.

Séjour en Crète Mare Monte : tout inclus avec excursions du lundi 23 au lundi 30 septembre 2013. Tarif : 895€.

Avenir Pavillonnais

L'**Harmonie, ou l'Avenir Pavillonnais**, est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901 et subventionnée par la ville des Pavillons-sous-Bois.

Seuls une vingtaine d'amateurs, d'amoureux de la musique, la composent. Ils aiment faire partager des moments de plaisir à leurs membres, dans une ambiance chaleureuse et un climat toujours très convivial.

Leur répertoire dispose d'une palette de morceaux très variés :

- musiques festives : musiques d'inspiration espagnole aux rythmes flamenco, musiques jazzy, registre populaires,

- musiques de concerts : morceaux choisis contemporains (thème cinéma, comédie musicale), musiques

classiques, musiques d'Amérique du Sud (Tango...)

- marches militaires, marches américaines : musiques essentiellement jouées lors des commémorations.

Leurs expériences sont aussi multiples que variées : concert au kiosque du Jardin du Luxembourg, fêtes des associations, festivals à Honfleur et en Ile-de-France, concert dans le château de Chenonceau, centenaire de l'Union des Fanfares de France à Paris sur le Champ de Mars, Comice agricole en Touraine, ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe, et, tous les ans, les franciliens apprécient leur traditionnel concert de la Sainte Cécile en l'église Notre Dame des Pavillons-sous-Bois.

L'harmonie recherche de nouveaux instrumentistes, si vous



êtes intéressés rejoignez-les :

Répétition tous les mercredis de 20h à 22h.

Salle de répétition : au-dessus du gymnase, 55 avenue Aristide-Briand, Les Pavillons-sous-Bois

CONTACTS :
musical : 06 11 75 74 91
administratif : 06 60 86 69 96

André Le Nôtre... Jardinier illustre !

Il y a 400 ans, le 12 mars 1613, André Le Nôtre est né dans une famille de jardiniers. Son père, Jean, était jardinier du roi aux Tuileries ainsi que son grand-père maraîcher fournissant semences et fumier à la Cour de Marie de Médicis. D'autres membres moins connus de sa famille ont occupé des postes de contrôleurs et de jardiniers en Normandie. André Le Nôtre vécut donc dans un milieu de jardiniers et

Le Nôtre avait entre 22 et 24 ans. Il créa des allées à angles aigus, le dégradé des essences d'arbres en perspective, des grands pots Médicis sculptés dans la pierre et un théâtre de verdure. Sa réputation venait d'être lancée et il succède à son père comme premier jardinier du roi aux Tuileries en 1637, qui lui avait obtenu la survivance de sa charge. En 1643, il est nommé « dessinateur des Plants et Par-

multiples jeux d'eau, il conçoit sa plus belle œuvre.

Il dessine et réalise de nombreux projets à travers la France, dont les jardins de Saint-Germain et les dessins du jardin du Château du Raincy (travaux exécutés par son neveu Claude Desgots). Il modifiera les jardins du château de Chantilly pour le Grand Condé. En 1666, Colbert le charge d'embellir le jardin des Tuileries qu'il transforme

en profondeur ouvrant des perspectives dont l'une servira de tracé à la future avenue des Champs-Élysées. Il est anobli par Louis XIV en 1675, forme de nombreux disciples et entre à l'Académie royale d'architecture en 1681.

Il participe aux aménagements du château de Marly-le-Roi en 1692. Agacé par les vellétés du Roi-Soleil, il cesse de travailler pour ce dernier en lui offrant ses plus belles œuvres d'art.



acquit rapidement un savoir-faire pratique, qu'il compléta par des connaissances théoriques. Attiré par les arts, il apprend l'agronomie, l'hydrologie, les mathématiques, la peinture et l'architecture que Mansart lui permettra d'étudier. Il étudiera l'art du classicisme et des perspectives dans l'atelier de Simon Vouet, peintre du roi Louis XIII.

En 1635, fort de toutes les compétences acquises, il décide de devenir jardinier. Il est nommé premier jardinier du duc d'Orléans, frère du roi Louis XIV, qui lui confie ses jardins de Saint-Cloud et du Luxembourg. Mais le premier grand jardin français qui portera la marque distinctive de Le Nôtre fut celui de Wattignies, près de Lille. A cette époque

terres» d'Anne d'Autriche qui impose son goût baroque espagnol. En 1645-1646, il modernise les jardins du château de Fontainebleau.

Il exerce son art avec le projet des jardins de Vaux-le-Vicomte initié par Fouquet. Travaillant en coordination avec Louis Le Vau et Charles Le Brun, il conçoit des plans d'eau, parterres, des bosquets et un renversement de perspective, ce qui fait de lui un illustre jardinier mondial. En 1657, il achète la charge de conseiller du roi et de contrôleur général des bâtiments du roi. Il est engagé par Louis XIV, après l'arrestation de Fouquet en 1661, et chargé de réhabiliter les jardins de Versailles. Jouant avec les parterres de broderie, installant la statuaire et les

Le Nôtre meurt à Paris dans le Palais des Tuileries le 15 septembre 1700 à l'âge de 87 ans. Ses obsèques sont célébrées sans cérémonie, suivant ses désirs, en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et avec inhumation en l'église Saint-Roch. Sa sépulture est profanée lors de la Révolution. Il laisse derrière lui de nombreux jardins aménagés à la française, reconnaissables par leurs perspectives et leurs géométries parfaites, connus et renommés dans le monde entier.

PHILACARTO
14^{ème} salon Multi collections
Samedi 16 mars 2013
Salle Mozart
Espace des Arts

Les Restos du Cœur aux Pavillons-sous-Bois

Installés depuis 2009 dans l'ancienne gare des Pavillons-sous-Bois, les Restos du Cœur accueillent, tous les mardis et jeudis matin de 9h à 11h30, les familles en situation précaire.

Au cours du mois de novembre, les bénévoles ont procédé, à raison de 3 jours par semaine, aux inscriptions qui se poursuivront tout au long de

cette 28^{ème} campagne d'hiver.

Aujourd'hui, 132 familles sont inscrites, mais leur nombre est en constante augmentation.

Outre l'aide alimentaire, ces familles peuvent bénéficier une fois par mois du coiffeur et les enfants peuvent assister, le mercredi après-midi à l'Espace des Arts, à la présentation des derniers films sortis adaptés à

leur tranche d'âge. Quant aux parents, quelques séances leur sont également proposées le vendredi soir.

Le centre des Pavillons-sous-Bois recense une vingtaine de bénévoles qui ne ménagent pas leur peine et dispensent auprès de ces familles un accueil chaleureux et une écoute attentive.

Coup de Pouce célèbre son dixième anniversaire

Créée par l'association Coup de Pouce, la boutique alimentaire a été créée en décembre 2003 et fête cette année son 10^{ème} anniversaire.

Cette boutique est réservée aux familles Pavillonnaises les plus démunies qui sont orientées par le Centre d'Action Sociale de la Mairie, les assistantes sociales du Département, la Maison de l'insertion et la résidence sociale située sur la RN3.

L'action des membres du Lion's Club, présidé par Marcel Bigogne, qui ont organisé fin novembre une collecte de denrées alimentaires

devant les supermarchés a permis de récolter plus de 2 tonnes de marchandises qui viendront s'ajouter aux dons de la banque alimentaire. Un grand merci à tous les bénévoles.

Afin de remplir au mieux sa mission, l'association a besoin d'aide et recrute des bénévoles :

- le jeudi après-midi ou le vendredi après-midi pour aider les usagers de l'épicerie sociale, ou pour aider à la mise en place des denrées,
- le mercredi après-midi pour assurer l'approvisionnement auprès de la banque alimentaire.



Coup de Pouce
10 avenue Jean-Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois
ou Françoise Raynaud :
06 62 57 09 45

Parcours du Cœur : dimanche 7 avril

Le service des Sports de la Ville des Pavillons-sous-Bois organise, le dimanche 7 avril 2013, le Parcours du Cœur afin de sensibiliser et d'informer le public sur les questions de santé, et principalement sur les maladies cardio-vasculaires.

Cette manifestation sera organisée autour de plusieurs ateliers d'informations et d'activités afin que chacun puisse prendre soin de son cœur et de son corps face aux risques que représentent les maladies cardio-vasculaires. Ce rendez-vous sera ponctué par une course à

pied ou une marche, sur le stade, pendant une durée de 15 à 20 minutes, afin qu'un grand nombre de Pavillonnais puissent y participer.

Ateliers

- Apprendre à gérer son effort : prise du pouls avant, pendant et après l'effort.
- Prendre soin de son corps : exercices d'échauffements et d'étirements.
- Sports et santé : pédagogie.
- Diététique et nutrition : conseils, comment constituer un menu, calcul de son IMC.

- Fédération Française de cardiologie.
- Croix-Rouge : les gestes qui sauvent : massages cardiaques, position latérales de sécurité, défibrillateur.
- Exercices cardio : step, cordes à sauter.
- Parcours santé.

Parcours du Cœur
Dimanche 7 avril 2013
De 10h à 13h
Stade Léo-Lagrange
Participation : 1€ solidaire

SEP Tennis

Lors de la dernière assemblée générale de la Ligue de Tennis de Seine-Saint-Denis, Sophie Dubosc a rejoint le Bureau en étant nommée vice-présidente en charge de l'accompagnement des clubs. Cette année, pour la soirée du Téléthon, le club a proposé des animations sportives ainsi qu'un repas mauricien. La somme de 1.158 euros a pu être récoltée.

Le Père-Noël des enfants a rencontré un vif succès et le vin blanc chaud a conquis les adultes présents.

Stages

Pendant les vacances, le club vous propose plusieurs formules :

- enfants à partir de 4 ans : du lundi 4 au vendredi 8 mars inclus et du lundi 11 au vendredi 15 mars inclus, de 10h à 11h30 ou de 11h30 à 13h,



- adultes tous niveaux : 1h30/jour, l'après-midi ou le soir, 1^{ère} ou 2^{ème} semaine au choix.

Renseignements, s'adresser à Grégory, au club 01 48 48 83 31.

A noter :

Le club de Tennis organise pour la première fois un Loto, le dimanche 14 avril à 14h30 à la Salle Mozart de l'Espace des Arts.

SEP Judo : une pluie de médailles

La fin de l'année 2012 a été marquée, pour le SEP Judo, par de très beaux résultats.

Début décembre, les compétiteurs du club de judo-jujitsu ont participé à un tournoi de classe B à Saint Julien, une ville située tout près de Limoges. 4 d'entre eux ont décroché des médailles : Amine l'or, Brice, Davy, Karim et Samir ont rapporté la médaille de bronze, chacun dans leur catégorie.

Vincent Parisi, leur professeur, était

lui, de son côté, au Championnat du monde de jujitsu flight system en Autriche. L'occasion pour lui de remporter le titre de champion du monde dans la catégorie + de 94kg.

Après 12 années passées à concourir, Vincent Parisi a réussi à s'imposer dans une nouvelle catégorie. Sportif accompli, athlète de haut niveau, multimédaillé mondial, il prouve encore une fois qu'il est capable, à force de travail et de combativité, de décrocher le titre suprême. Félicitations !



Vincent Parisi

SEP tennis de table

La fin de l'année est l'occasion de tirer un premier bilan de la saison avec la fin de la première phase du championnat de France par équipes. Celui-ci est globalement satisfaisant.

L'équipe 1 masculine, qui évolue en Nationale 3 depuis le mois de septembre, a très vite réussi à s'adapter à ce niveau. Après des victoires logiques à domicile contre Courbevoie (11-6) et Cournon (11-3) ainsi qu'à Ozon (11-8), les pavillonnais ont réussi l'exploit de battre nettement le favori de la poule, Echirolles, à l'extérieur de surcroît, par un score sans appel (11-5). Les joueurs avaient donc la montée en Nationale 2 à portée de main, à condition de battre l'équipe de Nîmes. Pourtant à domicile, les Pavillonnais n'ont pas réussi à franchir

ce dernier obstacle et se sont inclinés (11-7) face à des adversaires plus forts ce jour-là. Nul doute que cette douloureuse expérience sera utile pour l'équipe fanion en vue d'ambitionner la montée en Nationale 2 en deuxième phase.

L'équipe fanion féminine n'a malheureusement pas connu la même réussite et termine dernière de sa poule en régionale 1 après quatre défaites d'affilée contre Saint-Brice, Viroflay, Paris 17^{ème} et Chelles.

L'équipe 2 masculine a réussi, quant à elle, à se maintenir en régionale 2 en obtenant une honorable quatrième place après des victoires importantes contre Julien Lacroix et Villiers. L'équipe 3 masculine n'en a malheureusement pas fait autant et descend en Pré-régionale en terminant dernière

de sa poule. L'équipe 4 a fait une honorable première phase en terminant troisième de sa poule de départementale 1. Quant à l'équipe 5, trop souvent diminuée, elle a terminé dernière de sa poule et redescend en départementale 2. Au niveau individuel, il faut féliciter Hamidou Sow qui a disputé, à seulement 18 ans, les championnats d'Afrique des Nations sous les couleurs du Sénégal. Pour finir, rappelons qu'il n'est pas trop tard pour découvrir ce sport ou pour taper dans la petite balle blanche. Le tennis de table, c'est bien mieux dans un club !

Tél. : 01 48 48 88 09
Site Internet :
<http://septennisdetable.clubeo.com/>

SEP Pétanque : « En avant toujours »

2^{ème} titre de champion de France
Après le titre de champion de France en Triplette Promotion, le week-end du 17 et 18 Novembre 2012 à St Pierre les Elbeuf (76), le SEP Pétanque est devenu Champion de France des clubs de National 2. L'équipe qui représentait la section a survolé la compétition et s'est imposée en finale face à la valeureuse équipe de Labastide-Saint Pierre (82) venue de Montauban. 2012 aura été l'année de la consécration de tous les efforts produits depuis plusieurs années. L'esprit de compétition, de formation (le SEP est seul Club formateur du Département pour les jeunes), et surtout l'esprit d'équipe pour défendre les couleurs du Club des

Pavillons-sous-Bois, ont permis, cette saison, d'obtenir deux titres de Champions de France qui seront une véritable locomotive pour toute la section, et surtout pour les jeunes la saison prochaine. Cette équipe, qui évolue désormais en Nationale 1, accède ainsi au niveau suprême du Championnat des Clubs et fait partie des 16 meilleures équipes de Clubs en France. L'équipe qui évoluait en 2^{ème} division régionale accède à la 1^{ère} division tandis que l'équipe féminine jouera en Régional cette saison. Un grand merci à tous ces sportifs qui ont participé à l'évolution du club et qui ont brillamment défendu les couleurs de la Ville.



SEP Pétanque
Courriel : sep.petanque@free.fr

Les basketteuses du Stade de l'Est Pavillonnais en direct sur France 2 pour le Téléthon

Samedi 8 décembre 2012 : récit d'une journée de mobilisation des benjamines du SEP Basket pour le Téléthon 2012

« Le réveil sonne et pas le temps de boire un café pour Annemarie Florent, Professeure diplômée Master Pilates. Le basket c'est souvent une histoire de famille... Tous les vendredis de novembre, à 18h pendant 3 semaines, Annemarie a donné des cours de pilates aux benjamines du SEP Basket. Un groupe de 20 filles entraînées par son mari, Thierry Florent qui forme les jeunes depuis 11 ans au club de basket des Pavillons-sous-Bois dont certains ont évolué ensuite en Championnat national. Et ce matin à 7h, ils prennent leurs véhicules pour aller chercher les filles à leur domicile afin de pouvoir tous se rassembler à l'arrêt du Tram, aux Pavillons-sous-Bois. Nous prenons ensuite, tous la direction du Jardin de Montmartre car Annemarie et le groupe passent en

direct sur France 2 à 8h40 pour le Téléthon. Après avoir retrouvé toutes les personnes se joignant aux 20 basketteuses du SEP, soit un groupe de 50 personnes, les tapis sont installés. La séance commence, puis, le journaliste annonce : "dans 10 secondes à l'antenne" et Damien Thévenot vient commenter les animations pour le Téléthon au Jardin de Montmartre. Une heure après, la séance de pilates terminée, Annemarie remercie son groupe en offrant des cadeaux à tous (DVD, posters, friandises...) puis avec Thierry, accompagne le groupe de basketteuses se réchauffer au café d'en face, en leur offrant un bon chocolat et un croissant. Thierry organise des moments comme aujourd'hui, pour créer d'autres envies de s'engager et favoriser une cohésion au sein des

équipes benjamines afin que les joueuses se connaissent mieux. Après le passage à l'antenne à Montmartre pour le Téléthon, la journée s'est poursuivie pour les benjamines du SEP par un entraînement avec l'équipe de la sélection départementale de Bobigny ».

SEP Basket
Courriel : nathalieranicet@yahoo.fr





Suppression de l'autorisation de sortie du territoire national des mineurs

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées, de même que les laissez-passer préfectoraux qui pouvaient être encore délivrés pour les mineurs de moins de 15 ans, qui se rendaient, sans titre, en Belgique, en Italie, au Luxembourg et en Suisse. Désormais, le service Population ne

délivrera plus d'autorisations de sortie du territoire individuelles. Un mineur français pourra franchir les frontières sans attestation d'autorisation de sortie du territoire, à condition d'être muni uniquement de sa carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité, pour se rendre dans les pays de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège, la Suisse, le Lichtenstein, Monaco,

Andorre, Saint Martin et au Saint Siège et, en dehors de ces pays avec le passeport en cours de validité.

Dans le cas où les mineurs voyagent non accompagnés, les garde-frontières s'assurent par une vérification approfondie des documents de voyage, que les mineurs ne quittent pas le territoire contre la volonté de la ou des personnes investies de l'autorité parentale à leur égard.

Espace accueil de l'Assurance maladie aux Pavillons-sous-Bois : nouveaux horaires

L'Assurance maladie de la Seine-Saint-Denis a réalisé une étude sur l'espace d'accueil situé 3 avenue Jean-Jaurès. Les résultats de cette étude ont montré une baisse de la fréquentation et une activité des agents d'accueil portant essentiellement sur des dépôts de feuilles de soins, la délivrance d'imprimés ou de demandes de renseignements généraux. Ce double constat a conduit l'Assurance maladie à revoir, à compter du 1^{er} février 2013, l'amplitude des jours d'ouverture aux mardi, mercredi et

jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

En cas de besoin en dehors des jours d'ouverture, les administrés peuvent se rendre dans l'ensemble des espaces d'accueil du département ou se connecter sur le site Internet : www.ameli.fr

Assurance maladie : fermeture temporaire des accueils situés en Seine-Saint-Denis les mercredis après-midi

Depuis le 16 janvier 2013, l'Assurance maladie de la Seine-Saint-Denis **ferme ses espaces accueil**

au public les **mercredis après-midi**.

Cette mesure exceptionnelle et temporaire est destinée à préserver des délais optimaux de traitement des demandes des assurés.

L'assurance maladie reste à votre service :

Par Internet : www.ameli.fr

Par téléphone : 3646 (prix selon opérateur)

Par courrier : Assurance maladie de la Seine-Saint-Denis

BP 60300

93018 Bobigny cedex

Association Réseau Bronchiolite

Comme chaque année, le Réseau Bronchiolite médico-kinésithérapique Ile-de-France fonctionnera pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite.

Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il s'agit de proposer, sans se substituer à ce qui existe déjà, une alternative ambulatoire de prise en char-

ge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles d'Ile-de-France. Un centre est opérationnel depuis le 12 octobre et le restera jusqu'au 24 février.

Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées :

- **des kinésithérapeutes** disponibles à leurs cabinets, les week-ends et les jours fériés de 9h à 18h.

Pour cela, il faudra composer le **0820 820 603**.

Ce numéro fonctionne les samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 18h, et les vendredi et veilles de fêtes de 12h à 20h.

- **des médecins** disponibles 7j/7. Pour cela, il faudra composer le **0820 800 880**.

Ce numéro fonctionne de 9h à 23 h.

Refonder l'école de la République

C'est l'un des engagements exprimé lors de la présidentielle. François Hollande va créer 60 000 emplois dans l'Education nationale en 5 ans et rétablir la formation initiale des professeurs.

La droite a mené de 2002 à 2012 une politique dévastatrice soutenue par le sénateur maire UMP. L'Education nationale a perdu 100 000 emplois. Les rythmes scolaires seront modifiés en primaire au plus tard en septembre 2014 pour répartir les 24 heures d'enseignement sur 4,5 jours au lieu de 4 jours. La journée scolaire sera raccourcie et le temps d'enseignement mieux réparti sur l'année. Toutes les études scientifiques en démontrent les nombreux avantages pour les élèves qui seront plus disponibles pour apprendre car ils seront moins fatigués. Les associations de parents d'élèves soutiennent cette orientation.

C'est une réforme impossible à réaliser nous affirme le maire UMP. Elle serait trop coûteuse pour le budget municipal selon lui. Une nouvelle fois le maire UMP dit « NON ! ». Il faudra en effet que les communes organisent de nouvelles activités périscolaires pour accueillir les enfants jusqu'à 16h30, en complément de celles qui existent déjà. Le gouvernement a prévu des aides pour les villes qui commenceront dès 2013. La réussite de nos enfants mérite bien un effort budgétaire.

Une vision que ne partage pas le maire UMP. L'argent d'abord et toujours, avant toute autre considération. Cette politique dans les domaines éducatifs et culturels manque vraiment d'ambition.

Des choix budgétaires seront nécessaires. Ils sont indispensables pour préparer l'avenir de la jeunesse. L'éducation et l'école doivent redevenir des priorités dans notre ville.

Bernard Deny et J-F Chleq,
conseillers municipaux socialiste
et apparenté

**A la date d'impression
du magazine,
l'élu du Front de Gauche
ne nous a transmis
aucun texte à faire
paraître dans ce numéro
de «Pavillons Infos».**

Spécialiste des politiques publiques locales et élue depuis 2008, je suis atterrée par la perception de l'action publique locale de la région et du Syndicat des transports d'Ile-de-France. A leurs yeux, les problématiques des uns (le désenclavement de Clichy-Montfermeil) devraient obligatoirement se régler sur le dos des autres (pavillonnais ou livryens). Leur seule préoccupation : faire passer un tram répondant à une ancienne promesse (même si à l'époque, aucun autre projet comme le Grand Paris express ou le TZEN 3 n'était sur la table), quelles qu'en soient les conséquences en matière d'aménagement du territoire.

Le discours larmoyant des maires de Clichy et Montfermeil ne justifie pas le sacrifice de la zone commerciale de Gargan. De plus, les allégations du sénateur Claude Dilain le 7 janvier dernier sous forme de scoop (la ministre Cécile DUFLOT lui aurait avoué en off que la boucle rouge du Grand Paris Express desservant Clichy-Montfermeil ne se ferait pas) sont entièrement mensongères.

Certes, le rapport Auzannet remis au 1er Ministre en décembre dernier a préconisé un phasage de chaque boucle pour une livraison du métro automatique plus tard que prévu (entre 2023 pour la 1^{ère} boucle à 2030 pour la dernière phase). Mais il n'est nullement question d'abandon total du projet.

Espérant que le débat puisse rapidement se dépassionner et que chaque protagoniste puisse à nouveau entendre raison...

Sabrina ASSAYAG
Conseillère municipale UDI

SANTÉ - SÉCURITÉ - URGENCES PERMANENCES DES NUITS, WEEK-ENDS, ET JOURS FÉRIÉS

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21 H.

FÉVRIER 2013

17	Pharmacie Centrale	18 place du Général-de-Gaulle – Le Raincy	01 43 81 07 79
24	Pharmacie Kombo	CCIAL des Anges – Clichy-sous-Bois	01 43 30 07 07

MARS 2013

3	Pharmacie Lagoutte et Jean	21 rue Henri-Barbusse - Montfermeil	01 43 30 42 11
10	Pharmacie Durand Labrunie	1 avenue de Chanzy – Les Pavillons-sous-Bois	01 48 48 10 64
17	Pharmacie des 7 îles	CCIAL des 7 îles 188 avenue Jean-Jaurès- Montfermeil	01 43 30 47 18
24	Pharmacie de la Gare	7 boulevard de la République – Livry-Gargan	01 43 81 02 34
31	Pharmacie Betrancourt	26 rue Henri-Barbusse - Montfermeil	01 43 30 43 49

AVRIL 2013

1^{er}	Pharmacie Budin	24-26 rue Jean-Jaurès – Gagny	01 43 09 03 45
7	Pharmacie Centrale	18 place du Général-de-Gaulle – Le Raincy	01 43 81 07 79
14	Pharmacie Tourabaly	195 bis allée de Montfermeil – Clichy-sous-Bois	01 43 02 94 94

• URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

- Hôpital Jean Verdier - Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous
de 9h à 21h 7j / 7 135 avenue Vauban - Livry-Gargan Tél. : 01 45 09 73 00

• **URGENCES MÉDICALES DE NUIT** : En l'absence de médecin,
contactez le commissariat de Bondy. Tél. : 01 48 50 30 00

• **PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H** : 01 48 36 28 87

• AMBULANCES

Ambulances Cassiopée : 59, bld Pasteur - 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

• **COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

• **POLICE MUNICIPALE** : Maison des services publics allée de Berlin Tél. : 01 48 02 75 37
06 03 21 20 39 ou 06 34 28 66 05

• **PERMANENCE MUNICIPALE** : Tél. : 01 48 48 20 94

• **GENDARMERIE** : Tél. : 01 48 96 30 30

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

Novembre 2012

Ahmadi ABOU BACAR et Fatima ALI HALIDI

Ali CHOUIREF et Dany DY
Olivier KOCH et Pech PRAK

Décembre 2012

Hamza BENNAI et Widède ICHOU
Stéphane CAPEL et Manuella JOINVILLE

Josue GUSTELIA et Darline LAUTELUS

Stéphane LECLERCQ et Quynh NGALE

Mohand MANSOURI et Karima SEBAOUI

NAISSANCES

Septembre 2012

Méline CHERVIER née le 20 septembre

Octobre 2012

Zadig MALOU DESSENNE né le 19 octobre

Bagayoko TANDIA né le 20 octobre

Angie SABINO ROYER née le 26 octobre

Novembre 2012

Clara VOISY née le 9 novembre

Décembre 2012

Lola PASQUEREAU née le 9 décembre

Margaux CONTE née le 13 décembre

Josshua CAPEL né le 16 décembre

Mila DE SOUSA NOBRE née le 20 décembre

Janvier 2013

Seçil SERT née le 5 janvier

Cerise VAUBIEN née le 5 janvier

DU 20 OCTOBRE AU 17 MARS

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE

Leclay

LE NOUVEAU SPECTACLE BOUGLIONE

AU CIRQUE D'HIVER

01 47 00 28 81

www.cirquedhiver.com

POINTS DE VENTE HABITUELS ET GUICHETS DU CIRQUE 7/7

paris Ile-de-france **3** **COM' PARIS** **BilletRéduc** MAIRIE DE PARIS **ANOUS PARIS** **RTL9** **ICKY** **Enfant** **RMC** **le Parisien** **INFO TALK SPORT**

MONOPRIX
PAVILLONS-SOUS-BOIS
 FAITES VOS COURSES
 UN PEU BEAUCOUP
 À LA FOLIE !

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
 OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
 PARKING GRATUIT*

*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX** .fr



Clinique VAUBAN

01 45 09 73 00 - www.clinique-vauban.fr
135 avenue Vauban - 93190 LIVRY-GARGAN

Consultations sans rendez-vous 9 h/21 h - 7j/7

Chirurgie 01 45 09 73 20

Installations du plus haut niveau technique et sécuritaire

Chirurgie Générale - Digestive - Thoracique - ORL - Vasculaire - Urologique - Orthopédique
Traumatologique - Esthétique et réparatrice - Stomatologique - de l'Obésité...

Maternité 01 45 09 73 73

Urgences obstétricales 24 h/24 - 7j/7

Equipe médicale complète

Suivi de grossesse et accouchement - Préparation accouchement en piscine - Ostéopathie Maman/Bébé...

Endoscopie 01 45 09 73 20

Digestive - ORL - Orthopédique - Gynécologique - Urologique

Imagerie 01 43 32 01 20

Scanner - Echographie 3D - Radio numérique - Mammographie - Ostéodensitométrie - Panoramique dentaire

Parking dans la clinique - ACCES :

Autoroute A3 (Paris/Lille) Sortie Bondy - Continuer sur RN3 (Av. Galliéni) 3,7 km
A Bondy, sous le Pont SNCF (Carrefour S. Allende) tourner à gauche Av. Vauban